

Evolution à partir de 2014 :

a) de l'attribution des points coureurs sur l'ensemble des Classements Fédéraux suivants :

- Championnats de France des Clubs
- Classement National (hors division internationale) et régional individuels toutes pratiques
- Classements Nationaux Individuels des Classes et des Pratiques

b) des minima de participation par grade et par pratique pour la prise en compte des résultats dans l'ensemble des Classements Fédéraux

Le Conseil d'Administration valide :

a) l'évolution de l'attribution des points coureurs sur l'ensemble des Classements Fédéraux suivants :

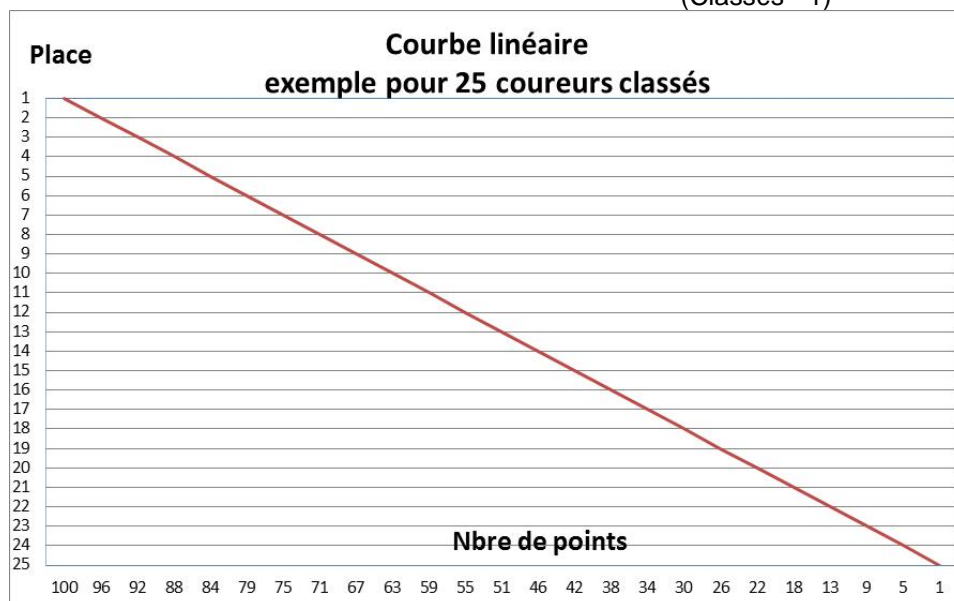
- Championnats de France des Clubs
- Classement National (hors division internationale) et régional individuels toutes pratiques
- Classements Nationaux Individuels des Classes et des Pratiques

telle que :

Linéaire, pour les grades 5A à W soit :

- 100 points au 1^{er}
- 1 point au dernier
- et une répartition linéaire aux places intermédiaires suivant la formule :

$$\text{Points coureurs} = \frac{(100 \times \text{Classés} - 99 \times \text{Place} - 1)}{(\text{Classés} - 1)}$$



Répartition type ISAF, pour les grades 5 B et 5C soit :

- 100 points au premier moins un point au suivant jusqu'au dernier.
 - 1 point au 100^{ème}
 - 1 point à chaque coureur au-delà de la place de 100.
- b) L'évolution des minimas de participation par grade et par pratique pour la prise en compte des résultats dans l'ensemble des Classements Fédéraux, soit :

Minimum de coureurs classés pour la prise en compte d'un résultat dans un Classement Fédéral en fonction du Grade et de la pratique				
Grades	Habitable		Voile Légère	
	Intersérie	Monotypes	Intersérie	Classes
Grade 2, 1 et W	/	/	/	/
Grade 3	10	10	10	15
Grade 4	10	10	10	15
Grade 5A, 5B et 5C	7	5	5	10